



**SUJET : HOPITAL ACHATS FINANCES LANGUEDOC-ROUSSILLON PLANIFICATION MEDICO-SOCIAL ESPIC LOGISTIQUE ARS**

**Achats hospitaliers: l'ARS Languedoc-Roussillon dresse un premier bilan positif des économies réalisées**

MONTPELLIER, 29 janvier 2014 (APM) - L'agence régionale de santé (ARS) Languedoc-Roussillon a dressé mercredi dans un communiqué un premier bilan positif des économies réalisées dans le cadre de la mutualisation régionale encouragée par le programme sur la performance hospitalière pour des achats responsables (Phare).

Lancé en juillet 2012 en Languedoc-Roussillon, la déclinaison régionale du programme Phare vise à réaliser 32 millions d'euros d'économies sur les achats de 2012 à 2014.

L'ARS remarque que la massification des achats se structure en région et cite trois exemples.

Un groupement régional des fluides médicaux a été créé avec le soutien du réseau des acheteurs hospitaliers d'Ile-de-France (Resah Ile-de-France) et sous la coordination de la plateforme médico-logistique de Carcassonne. A ce jour, 23 établissements de santé publics et privés d'intérêt collectif (Espic) y ont adhéré.

"Les résultats vont au-delà de l'ambition annoncée puisque la baisse des prix pour les établissements adhérents se situe dans une fourchette allant de 20% à 70%, avec une moyenne de gains estimés au niveau régional de 450.000 euros soit 50% de la dépense actuelle des établissements participants", rapporte l'ARS. "En dehors des prix obtenus, une attention particulière a été portée à la qualité et la sécurité des approvisionnements ainsi qu'à la formation des personnels".

Parmi les autres segments prioritaires soutenus par le Resah Ile-de-France, elle évoque le groupement sur les fournitures de bureau coordonné par le centre hospitalier intercommunal (CHI) du bassin de Thau (Agde, Sète et Marseillan, Hérault) et qui a été créé le 15 novembre 2013 pour quatre ans. Il regroupe 25 établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. "Le résultat est significatif puisque, tout en constatant une amélioration nette des produits et de la qualité de service, le gain sur achats est de 10% soit a minima 100.000 euros par an".

Un groupe a été formé sur les produits d'entretien coordonné par le CH de Thuir (Pyrénées-Orientales). Il regroupe 20 établissements de santé et établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). "Le gain attendu est de 5% à 21% selon les établissements" et la remise sur catalogue pour les produits sélectionnés devrait aller de 35% à 45%. L'ARS observe que le nombre de fournisseurs a par ailleurs été réduit de 12 à huit ce qui se traduira également par un gain en termes de gestion.

Elle souligne que d'autres segments d'achats identifiés dans le cadre du projet Armen (cf APM CBQLI002) pourraient produire des effets importants, comme la maintenance des ascenseurs et les consommables de laboratoires, réactifs et services captifs. Elle appelle les établissements à se porter volontaires sur ces thèmes.

L'agence précise que la mutualisation se poursuit par ailleurs sur des segments à enjeu national, comme celui porté en 2013 par le groupement de coopération sanitaire (GCS) UniHA (Union des hôpitaux pour les achats) sur le gaz naturel (cf APM SNQIU004) rassemblant tous les services publics (gain minimum attendu de 10% à 20%). Une nouvelle vague sur ce thème est lancée et pilotée par l'Union des groupements d'achats publics (Ugap).

Enfin, sur la mise en place des plans d'action achats, préconisée par Phare, l'ARS indique que le recueil des effets 2013 des premiers plans d'action achat (PAA) est en cours et qu'il laisse présager des "résultats prometteurs".

cb/ab/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

CBRAT002 29/01/2014 14:13 ACTU

©1989-2014 APM International.